

Conclusions de l'atelier sur le Partenariat CEEAC-Société Civile en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits en Afrique Centrale

Nous, responsables des organisations de la société civile œuvrant dans les domaines de la paix, de la démocratie et du développement dans la région de la CEEAC, réunis en atelier sous régional « Partenariat CEEAC-Société Civile en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits » tenu à l'hôtel Radisson Blu à Libreville au Gabon, du 31 juillet au 1^{er} août 2017 :

Félicitons l'UNOCA et la CEEAC pour cette initiative et les encourageons à appuyer l'opérationnalisation complète du Mécanisme d'Alerte Rapide de la CEEAC (MARAC) en impliquant la Société Civile dans la région.

Félicitons également le PNUD, l'UNESCO, la CEDEAO et le WANEP pour leur soutien dans l'organisation dudit atelier, notamment en mettant en place le cadre nécessaire pour le partage d'expériences et des bonnes pratiques.

Reconnaissons l'existence des cadres normatifs et juridiques de la CEEAC qui favorisent le point d'entrée aux OSC pour leur permettre de contribuer au système d'alerte précoce et exprimons notre gratitude à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC pour leur volonté politique affichée.

Reconnaissons l'importance des OSC en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits dans la région, ainsi que la nécessité de renforcer la capacité et la coordination des OSC afin de répondre aux attentes de la CEEAC dans ses Etats membres.

Nous engageons à :

- Travailler collectivement à la mise en œuvre des recommandations faites à cet atelier et sollicitons, à cet égard, l'appui conséquent de la CEEAC, de l'UNOCA et des autres partenaires au développement.
- Répertorier les OSC avec les compétences requises et les aptitudes

nécessaires à travailler dans le secteur de l'alerte précoce, y compris sur l'orientation stratégique.

Formulons les recommandations suivantes dans le but d'assurer leur mise en œuvre effective :

Au Secrétariat Général de la CEEAC avec le soutien de l'UNOCA

- Élaborer un Plan d'Action avec des indicateurs de progrès précis sur les prochaines étapes sur l'appui du MARAC avec la participation des OSC.
- Développer conjointement avec la CEEAC les critères de collaboration avec les OSC dans le domaine de l'alerte précoce.
- Prioriser le renforcement des capacités dans les différents piliers de l'alerte précoce (collecte, monitoring, analyse et élaboration de rapports sur les conflits). A cet égard, élaborer un plan de formation.
- Mettre en place un mécanisme de coordination régional et national entre les OSC et le Secrétariat de la CEEAC en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits.
- Élaborer un plan stratégique et un plan de financement des activités des OSC pour une efficacité accrue du MARAC.
- Organiser des visites d'échange périodiques du réseau des OSC de la région CEEAC avec le WANEP afin d'apprendre les bonnes pratiques en matière d'alerte précoce et les stratégies de collaboration entre le WANEP et la CEDEAO.
- Solliciter l'appui technique du WANEP à la CEEAC dans le but de soutenir ses efforts de collaboration effective avec les OSC en matière d'alerte précoce dans la région.
- Élaborer un cadre de collaboration entre la CEEAC et les OSC à travers un Mémoire d'entente afin de rendre formel leur partenariat.

Enfin, renouvelons notre gratitude aux organisateurs, l'UNOCA et la CEEAC, et

les encourageons à continuer de soutenir le fonctionnement du système d'alerte rapide de la CEEAC et de renforcer la collaboration avec les OSC en matière de prévention et de gestion des conflits.

Fait à Libreville le 1^{er} aout 2017

Les Participants